

Semaine de prévention des incendies du 4 au 10 octobre



Action de grâces
Le 12 octobre
Bureau municipal FERMÉ

C'est avec plaisir que nous reprenons contact à la population de Landrienne dans le cadre de notre suivi mensuel des grandes décisions prises par votre conseil municipal. Nous avons tenu une séance publique le 14 septembre en respectant les règles émises par la Santé publique.

Bilan financier au 31 août 2020

Nous avons présenté le bilan financier après huit mois d'opération. En ce qui concerne les revenus, ils sont de 1 373 794 \$ sur un budget 1 996 548 \$. Pour les dépenses nous sommes à 940 643 \$.

Embauche d'un journalier temporaire

Nous avons confirmé l'engagement de M. Éric Larochelle à titre de journalier temporaire.

Abri de toile - octroi de mandat

Nous avons confirmé l'octroi de mandat pour l'installation de l'abri de toile et la fabrication d'un mur avec une porte de garage pour les camions à Magny Construction pour un montant total de 33 448 \$ avant les taxes sur le terrain de la municipalité. Nous vous rappelons que l'abri avait été endommagé en décembre 2019 par le poids de la neige.

Rechargement des rangs 2020-Travaux en régie

Nous avons autorisé la réalisation du rechargement des rangs prévus à notre plan d'investissement pour un montant n'excédant 70 000\$ avant les taxes.

Centre de compostage - autorisations

Nous avons adopté trois résolutions qui sont en lien avec l'aménagement du centre de compostage et qui sont conditionnelles à leur acceptation par la Fédération canadienne des municipalités. Il s'agit d'autoriser l'achat d'un abri de toile 40 x 60 auprès de Can Industrial au montant de 12 500 \$ avant les taxes. Nous avons aussi autorisé d'aller en appel d'offres pour l'achat de blocs de béton ainsi que pour l'installation de l'abri de toile. Finalement, nous avons donné le mandat au comité local sur les matières résiduelles pour analyser le type de véhicule nécessaire aux opérations du centre de compostage et éventuellement d'aller en appel d'offres.

Lac la Paix - suivi de dossiers

Nous avons présenté les différentes actions que la Municipalité a réalisées depuis 2015 pour aider à solutionner les problématiques vécues par les résidents. Nous avons fait un suivi à la résolution adressée au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles leur demandant de mettre en vente les deux terrains qui posent problème afin d'autoriser la construction de bâtiment. N'ayant pas reçu de réponse, nous avons demandé une rencontre avec la direction régionale qui a eu lieu quelques jours avant la rencontre de ce soir. Celle-ci nous a permis d'envisager que la réponse sera probablement négative et les raisons qui vont la justifier. La direction régionale nous a confirmé sa volonté de collaborer avec la municipalité pour identifier des solutions. Le bilan des visites effectuées par l'inspecteur municipal a aussi été présenté. Le conseil a résolu de mandater le maire et la direction générale pour collaborer avec le MERN, la MRC et les représentants des riverains à identifier les meilleures solutions et de demander aux riverains de se nommer des délégués pour participer au comité de travail.

Période de questions

Plusieurs résidents du Lac la Paix qui sont présents à la séance du conseil ont posé des questions de clarification concernant les démarches effectuées jusqu'à maintenant en lien avec la problématique vécue. Ceux-ci ont indiqué leur volonté de se former un comité de citoyens et d'identifier des personnes qui pourront se joindre au comité de travail.

Nous tiendrons notre prochaine séance régulière le 13 octobre en respectant les recommandations de la Santé publique et vous êtes invités à nous suivre sur le site internet Landrienne.com et sur la page Facebook *Municipalité de Landrienne*.

Messages de votre inspecteur

Voici un petit rappel sur une partie de notre règlement municipal no. 170, section 4.3, concernant la gestion des bacs de collecte :

Les placer au chemin au moins 12 heures avant la collecte ou à 17 h la veille;

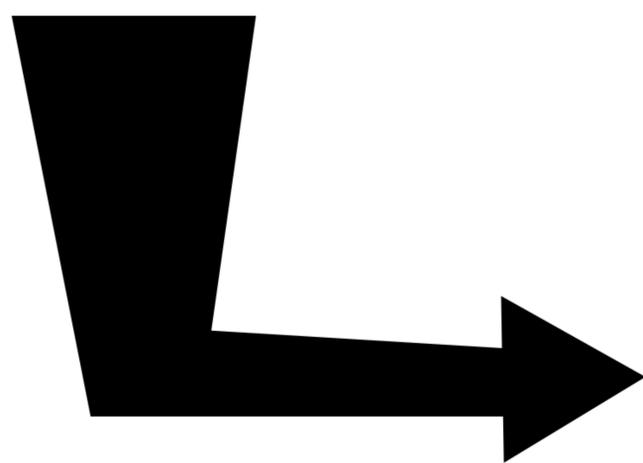
Les rapporter vers la maison maximum 12 heures après la collecte;

Aucun bac ne doit rester en permanence sur le bord du chemin;

Autrement, les bacs doivent être entreposés dans la cour arrière de votre propriété;

L'hiver s'en vient, faites attention à ce que vos bacs ne nuisent pas au déneigement.

Votre inspecteur est en formation. Voici ses disponibilités durant cette période.



Horaire de l'inspecteur

**Du 21 septembre
au 9 octobre
inclusivement**

**Sur rendez-vous,
les mardis et jeudis,
de 16 h 30 à 18 h**

De retour à la normale dès le 13 octobre.

Merci de votre compréhension



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

Exercice d'évacuation en famille

Votre service de sécurité incendie, conjointement avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à préparer un exercice d'évacuation en famille. Pour ce faire, **vérifiez la date de fabrication sur le boîtier de vos avertisseurs de fumée (pas plus de 10 ans) et testez-les! Préparez votre plan d'évacuation et mettez-le à l'essai.** En sachant comment et par où évacuer, vous mettez ainsi toutes les chances de votre côté de sortir de votre maison à temps.

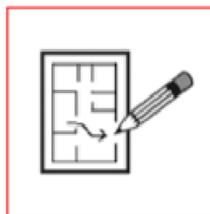
Soyez à l'affût!

Quelques municipalités organisent un exercice d'évacuation à certains moments pendant l'année ou encore des visites à la caserne de pompier. Profitez de ces occasions pour procéder à l'exercice d'évacuation de votre résidence avec votre famille. Informez-vous auprès de votre municipalité.

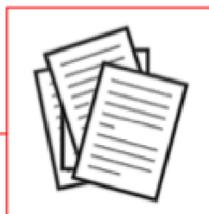
3 minutes cruciales!

- **C'est le temps que peut prendre la fumée pour vous asphyxier.**
- **Êtes-vous préparés à évacuer en moins de 3 minutes?**

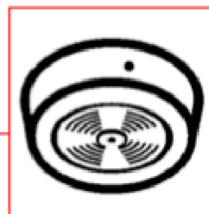
Exercice d'évacuation : pas à pas



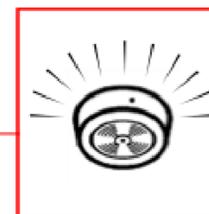
1. Préparez en famille votre plan d'évacuation à l'aide du dépliant *Préparer un plan d'évacuation, c'est rassurant!*



2. Choisissez un scénario d'exercice d'évacuation et expliquez-le aux membres de votre famille. Inspirez-vous des différents scénarios mis à votre disposition.*



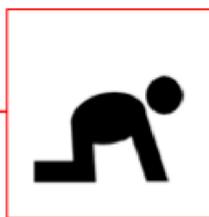
3. Vérifiez la date de fabrication sur le boîtier de vos avertisseurs de fumée (pas plus de 10 ans) et testez-les! **S'ils sont reliés à une centrale, n'oubliez pas d'en aviser votre fournisseur avant.**



4. Faites sonner l'avertisseur de fumée qui se trouve le plus près de vous. Dès que l'avertisseur sonne, le temps pour évacuer commence à s'écouler.



5. Commencez votre évacuation en respectant votre plan d'évacuation et le scénario que vous avez choisi.



6. Pour plus de réalisme, circulez à quatre pattes ou couvrez-vous la bouche d'un linge humide, en longeant les murs jusqu'à la sortie, comme s'il y avait de la fumée.



7. Rendez-vous au point de rassemblement déterminé dans votre plan. **ATTENTION!** Soyez prudents. Évitez de traverser la rue.



8. Partagez l'expérience que vous avez vécue avec votre famille. Discutez-en aussi avec vos voisins et vos amis. Si des questions demeurent après votre exercice, contactez votre service de sécurité incendie!

*Consultez le site <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/plan-evacuation-maison-incendie/plan-en-ligne-instructions.html>

ACTIVITÉS JEUNESSE

Les activités devraient reprendre en octobre.

Suivez-nous sur Facebook pour connaître tous les détails (horaire et mesures d'hygiène).

Programme

RénoRégion

156 000 \$

pour les municipalités
de la MRC d'Abitibi

Information ou inscription

819 732-5356 // mrcabitibi.qc.ca
france.desrochers@mrcabitibi.qc.ca

L'Info-Landrienne sur internet !

Vous pouvez maintenant consulter l'Info-Landrienne sur le site de la municipalité sous l'onglet « Actualité » ou en suivant le lien suivant :

www.landrienne.com/actualites/info-landrienne.



MRC
ABITIBI



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le 2 septembre 2020

En octobre, ouverture officielle de la chasse à votre biblio!

En marge de la Semaine des bibliothèques publiques du Québec, qui se tiendra du 17 au 24 octobre 2020, le Réseau BIBLIO lance, en collaboration avec les bibliothèques publiques urbaines de la région, durant tout le mois d'octobre, la 8^e édition de *La chasse aux abonnés*.

En effet, toute personne, jeune ou adulte, qui s'abonne ou se réabonne à sa bibliothèque locale en octobre devient admissible au tirage d'une des 3 tablettes numériques Samsung Galaxy, 8 pouces, offertes par le Réseau BIBLIO.

Avec sa carte de bibliothèque, un abonné a accès à des milliers de livres et documents dans les bibliothèques de la région, à des livres, des revues et des jeux d'évasion numériques, des produits saisonniers tels des accès gratuits à des sites touristiques, des raquettes, des heures du conte, des clubs de lecture et plein d'activités d'animation. De plus, en s'abonnant, l'utilisateur s'attribue un mot de passe (NIP) qui lui permet d'accéder à distance avec son ordinateur, son portable, son iPhone, à son dossier, pour réserver et renouveler des prêts de documents, communiquer avec sa bibliothèque et faire des demandes spéciales (prêts entre bibliothèques). Par ailleurs, la majorité des bibliothèques du Réseau BIBLIO disposent d'une borne Wi-Fi, permettant ainsi à la population d'accéder gratuitement, 24/7, au service Internet sans fil.

Donc, en octobre, on s'abonne!

- 30 -

Source : Chantal Baril, agente culturelle
819 762-4305, poste 28
chantal.baril@reseaubiblioatnq.qc.ca

Octobre 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1 Inspecteur fin pm 	2	3 Écocentre en am
4	5 Local de santé: Prise de sang, consultation et vaccination enfants	6 Inspecteur fin pm Bibliothèque Écocentre en soirée	7 Bingo	8 Inspecteur fin pm 	9 Bibliothèque	10 Écocentre en am
11	12 Action de grâces Bureau municipal fermé	13 Inspecteur pm Bibliothèque Séance du conseil	14 Inspecteur pm Bingo	15 Inspecteur am 	16 Bibliothèque	17 Écocentre en am
18	19 Local de santé: Vaccination enfants	20 Inspecteur pm Bibliothèque	21 Inspecteur pm Bingo	22 Inspecteur am 	23 Bibliothèque	24 Écocentre en am
25	26 Local de santé: Consultation en pm	27 Inspecteur pm Bibliothèque	28 Inspecteur pm Local de santé: Vaccination 4e en am Bingo	29 Inspecteur am 	30 Bibliothèque	31  HALLOWEEN Écocentre en am